

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

SÉANCE DU 14 AVRIL 2010

---

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, LOUSTAU, IDOIBE, SARASOLA, BOURDET-PEES, VALIANI, SOUMET, FRECHOU, BELLOT, REY, LEPRETRE, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, MALEIG, GINIEIS, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	Jean-Claude ELICHIRY	à	Jean MENE-SAFRANE
	Marie-Lyse GASTON	à	Dominique QUEHEILLE
	Dolores CABELLO	à	Robert BAREILLE
	Fabien REICHERT	à	Bernard UTHURRY
	Gilles BITAILLOU	à	Véronique PEBEYRE
	Patrick MAILLET	à	Philippe GARROTE
	Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Patrice CRESTE	suppléant de	Henri GIMENEZ
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Georgette SALHI	suppléante de	Yves TOURAINE

Excusés : Patrick SEBAT, France JAUBERT-BATAILLE, Bernadette BOERIE.

---

### RAPPORT N° 3

#### FIXATION DU TAUX RELAIS DE COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES

M. UTHURRY informe que la réforme de la taxe professionnelle conduit cette année au vote d'un taux relais de cotisation foncière des entreprises (C.F.E.) en lieu et place de la taxe professionnelle.

Comme indiqué lors du débat d'orientation budgétaire, ce taux servira de référence lors de la fixation du taux de cotisation foncière des entreprises en 2011.

Conformément à ce débat, il vous est donc proposé de porter le taux relais de cotisation foncière des entreprises à 15.46 %, compatible avec la notification des services fiscaux.

Ouï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

- **ADOPTÉ** le présent rapport
- **FIXE** le taux relais de cotisation foncière des entreprises à 15.46 % pour l'année 2010

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 14 Avril 2010

Suivent les signatures

Le Président,

**Bernard UTHURRY**